



Aménagement paysager Bandes fleuries

Arboriculture

Maraiçage

Viticulture



Juin 2014

■ Principe et objectifs

Planter des plantes à fleurs sauvages ou cultivées dans le dispositif cultural ou aux abords de la culture. Ceci afin de constituer des corridors biologiques et des refuges pour les auxiliaires de culture.

Les bandes enherbées favorisent également les auxiliaires des cultures : espaces non cultivés, implantés en bordure de cours d'eau dont l'objectif principal est de limiter les transferts de produits phytosanitaires et de fertilisants.



© Christiane Cyprien/Agroculture de la Drome

■ Aspects techniques

De quoi s'agit-il ?

Semer des mélanges de plantes à fleurs aux abords des parcelles, sur les rangs de cep arrachés ou entre les rangs avec les caractéristiques suivantes :

- > Une mise en place rapide
- > Un bon taux de recouvrement eu début de l'été pour concurrencer les adventices
- > Une hauteur de moins de 50 cm pour éviter la concurrence
- > Une faible exigence en eau
- > Non invasives et facilement maîtrisable
- > Pas d'hébergement de ravageurs des cultures
- > Un intérêt pour les insectes, oiseaux et mammifères

A SAVOIR !

Quelles plantes choisir ?

- Plantes adaptées au type de sol, aux conditions hydriques
- Plantes indigènes
- Intérêt vis-à-vis d'autres activités (apiculture, chasse)

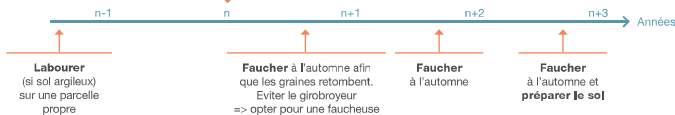
Exemple en sol granitique
phacélie, bourrache, sarrasin,
légumineuses, crucifères,
céréales

Comment implanter une bande fleurie ?

Préparer le sol
au printemps :
sol griffé et
rotovaté

Semer début
mars, à la volée.
A la dose de
6 à 10 kg/ha

Rouler pour
que les graines
restent en
contact du sol



Aménagement paysager Bandes fleuries

Arboriculture



Quelques recommandations

- > Re-semer 1 à 3 ans après l'implantation selon le mélange fleuri et la réussite de l'implantation
- > Adapter les dates de semis au secteur géographique
- > Adapter les programmes phytosanitaires, notamment insecticides (choix de produits non toxiques et dates d'interventions) pour préserver la faune auxiliaire
- > Respecter la réglementation « abeilles »

ATOUS

Maladies / ravageurs / adventices

- Concurrence les adventices indésirables comme l'ambrosie
- Attire les auxiliaires et insectes pollinisateurs dans la culture ou dans une zone réservoir autour de la culture

Sol

- S'utilise comme engrais vert
- Limite les phénomènes d'érosion et de ruissellement
- Limite les transferts de produits phytosanitaires

Autres

- Ne nécessite pas forcément de gèler des terres vouées à la production agricole
- Héberge différents animaux
- Présente un intérêt paysager vis-à-vis du grand public
- Réduit le recours aux produits phytosanitaires

CONTRAINTES

- Nécessite des connaissances sur les auxiliaires de la culture et de l'observation
- Nécessite de respecter la réglementation « abeilles » liée aux conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage agricole
- Nécessite un équipement spécifique pour semer

LIMITES

- Difficulté d'évaluer la contribution spécifique de ces zones dans la protection des cultures

■ Eléments économiques

Investissement spécifique dans une faucheuse : 6 000 à 15 000 €
Possibilité d'utiliser le matériel collectif ou de l'emprunter

Coût évalué pour une implantation de bandes fleuries sur une parcelle de 4 000 m²

Semence en semis à la volée	51,00 €
Griffage, semis à la volée, roulage à l'automne	50,00 €
2ème griffage et roulage	50,00 €
Coût total	151,00 €

Source : Guide des bandes fleuries en viticulture - Synthèse des travaux en Beaujolais 2004-2012 ©



Aménagement paysager Bandes fleuries



■ Des infos sur la réglementation

- > Loi « abeilles » : Arrêté du 28 novembre 2003 relatif aux conditions d'utilisation des insecticides et acaricides à usage agricole en vue de protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs <http://www.legifrance.gouv.fr>

■ Quelques actions d'expérimentation

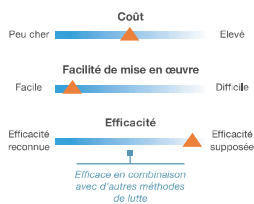
Les références en viticulture proposées sont transposables en arboriculture

- > Utilisation des bandes fleuries en viticulture: impacts sur les dégâts des ravageurs, 2007-2009 - Chambre d'agriculture du Rhône
- > Guide pratique des bandes fleuries en viticulture, synthèse des travaux en Beaujolais, 2004-2012
- > Essais conduits par la SERAIL en maraîchage, 2006

■ Pour en savoir plus...

- > Publications du Pôle d'Expérimentation et de progrès - Vin - www.pep.chambagri.fr
- > La tassée beaujolais n°141, décembre 2005 - Chambre d'agriculture du Rhône
- > La tassée beaujolais n°153, décembre 2008 - Chambre d'agriculture du Rhône

EVALUATION DE FAISABILITE



PAROLES D'AGRI...

Gérald Martin, arboriculteur en agriculture biologique à Flaxieu, Ain

« Toutes nos pratiques visent à protéger les auxiliaires de culture : nous n'utilisons pas d'insecticides biologiques, les vergers sont enherbés et nous pratiquons la tonte tardive. Nous avons également implanté de la féverole, à proximité des vergers, pour attirer des insectes comme les coccinelles, les chrysopes, les syrphes, les aphelinus... etc. »

Témoignage recueilli en 2014

